

La démarche d'amélioration la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)



RH - Comptabilité - Gestion

Référence formation : 5-RH-QVCT - Durée : 2 jours

Objectifs

Connaître les enjeux de la QVCT Prévenir les RPS
S'approprier des outils et méthodes innovantes

Pré-requis

Pas de prérequis spécifiques

Contenu pédagogique

Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

Connaitre le cadre réglementaire de la QVCT

Connaitre le cadre réglementaire de la QVCT

- Les textes applicables (loi Santé au travail du 2 août 2021)
- De la QVT (Qualité de vie au travail) à la QVCT

Comprendre les enjeux et les exigences d'une démarche QVCT

- Distinguer amélioration de la QVCT des autres dispositifs (égalité professionnelle, RPS, etc.)
- Les référentiels de la QVCT
- Echanges sur les situations des entreprises des participants en la matière et sur leur vision de la QVCT

Construire une démarche d'amélioration de la QVCT

- Fixer les objectifs de la démarche et les étapes à suivre adaptés à sa structure
- Les rôles des parties prenantes : cartographie et positionnement
- La communication interne : un élément fort
- Les IRP : les associer à la démarche
- Le suivi : les indicateurs de suivi



XXL Formation

34 rue Raymond Aron
76130 Mont Saint Aignan

Tél : 02 35 12 25 55 – Fax : 02 35 12 25 56

N° siret : 485 050 611 00014 – N° d'agrément : 23.76.03752.76

Comment favoriser la QVCT ?

- Augmenter la prise de conscience et la compréhension des enjeux de la QVCT sur le contenu du travail, les pratiques managériales, les conditions de travail, les relations sociales, l'égalité, l'évolution professionnelle et l'organisation du travail
- Faire de la qualité de vie et des conditions de travail l'objet d'un dialogue social organisé et structurant
- Plan d'action à mettre en place dans votre entreprise

Bilan, évaluation et synthèse de la formation

Organisation	Les sessions de formation ont lieu de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Profil formateur	• Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention • Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité
Moyens pédagogiques	• Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur. • Travail d'échange avec les apprenants sous forme de réunion - discussion. • Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle. • Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques. • Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques (en moyenne sur 30 à 50% du temps)
Moyens techniques en formation <u>présentielle</u>	Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation et équipée avec : • Ordinateurs • Vidéo projecteur ou Écran TV interactif • Tableau blanc ou Paper-Board
Moyens techniques en formation <u>distancielle</u>	A l'aide d'un logiciel comme © Microsoft Teams ou Zoom, un micro et une caméra pour l'apprenant. • Suivez une formation en temps réel et entièrement à distance. Lors de la session en ligne, les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur. • Les formations en distanciel sont organisées en Inter-Entreprise comme en Intra-Entreprise. • L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, ressources formateur, fichiers d'exercices ...) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré. • Les participants recevront une convocation avec le lien de connexion à la session de formation. • Pour toute question avant et pendant le parcours, une assistance technique et pédagogique est à disposition par téléphone au 02 35 12



XXL Formation

34 rue Raymond Aron
76130 Mont Saint Aignan

Tél : 02 35 12 25 55 – Fax : 02 35 12 25 56

N° siret : 485 050 611 00014 – N° d'agrément : 23.76.03752.76

	25 55 ou par email à commercial@xxlformation.com
Modalités d'évaluation	• Positionnement préalable oral ou écrit. • Feuille de présence signée en demi-journée. • Evaluation des acquis tout au long de la formation. • Questionnaire de satisfaction • Attestation de stage à chaque apprenant • Evaluation formative tout au long de la formation. • Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide de la certification NULL : https://www.francecompetences.fr/recherche/NULL
Public concerné	Salariés - Demandeur d'emploi - Reconversion professionnelle
Adaptation pédagogique et matérielle	Si vous avez besoin d'adaptation matérielle ou pédagogique, merci de prendre contact avec notre référent Handicap par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par email à handicap@xxlformation.com



XXL Formation

34 rue Raymond Aron
76130 Mont Saint Aignan

Tél : 02 35 12 25 55 – Fax : 02 35 12 25 56

N° siret : 485 050 611 00014 – N° d'agrément : 23.76.03752.76